

L'Action

Tombé d'écus! Escraez lous! (CYRANO)

DIRECTEUR: JULES FOURNIER

MONTREAL 72, Rue SAINT-GABRIEL, 72 Téléphone: Main 5356.

LE NUMERO: CINQ SOUS PAR AN: DEUX DOLLARS

Campagne criminelle

Ignore le dessein de l'attentat. Il me semble que si, assuré d'être lu et d'être cru par la partie brutale d'une nation, j'écrivais de la sorte sur une classe d'individus déjà proscrits et qui n'ont que des amis inoffensifs... il me semble en vérité que ce serait tout simplement pour les faire égorger. — LOUIS VEUILLOT.

Parmi les innombrables calomnies qu'enrent à supporter les premiers chrétiens, il en est une particulièrement atroce et qui contribua plus que toutes les autres ensemble peut-être à leur attirer la haine populaire. On les accusait comme vous savez d'immoler sur leurs autels des enfants nouveau-nés. Cette fable monstrueuse, habilement répandue dans les foules ignorantes par quelques beaux-esprits du temps, devait coûter à l'humanité plus de sang que les guerres les plus sanglantes.

C'est la légende du meurtre rituel, indéfinissable comme l'erreur, immortelle comme le mensonge. Le christianisme a pu conquérir la moitié du globe sans en triompher tout à fait. Après dix-neuf siècles, c'est elle encore que les missionnaires catholiques retrouvent devant eux dans les contrées perdues de l'Extrême-Orient, sur les bords des fleuves de Chine ou dans les forêts du Siam.

Entre temps, exploitée contre d'autres sectes, avec non moins de persévérance et non moins de succès, que n'a-t-elle pas fait pour diviser les hommes et assombrir le monde! Les chrétiens victorieux ont à peine cessé d'en souffrir, qu'ils se hâtent d'en accabler les juifs; et pendant des siècles encore, pendant tout le moyen-âge et une partie des temps modernes, la diabolique invention déchainera partout les plus effroyables persécutions, fera se dresser les chevaux, fera flamber les bûchers. C'est en vain que plusieurs papes la dénonceront dans leurs encycliques, c'est en vain qu'Innocent IV, dans un document fameux, mettra les fidèles en garde contre cette fable "perfidie et sans fondement", celle-ci n'en subsistera pas moins, longtemps encore, dans la plupart des pays d'Europe.

Quoi qu'en puissent penser les pessimistes, le monde pourtant progresse. Disons-le à l'honneur de notre époque, la croyance au meurtre rituel semble avoir fait son temps. C'est en vain, croyons-nous, qu'on en chercherait trace aujourd'hui chez aucun peuple chrétien, sauf en Russie... et dans la Province de Québec.

Car il y a paraît-il chez nous des gens qui croient dur comme fer au meurtre rituel. Ces gens sont les rédacteurs de l'Action Sociale. Même contre les papes, ils veulent y croire — ils y croient.

L'Action Sociale, on le sait du reste, et de reste, est un journal antisémite. Elle a voté à la race juive une haine sauvage et sans limites, une vraie haine de dévot. Nous aurons peut-être donné quelque idée de la violence de ce sentiment quand nous aurons dit que le confère lui sacrifie jusqu'à ces chères "distinctions" dont ses colonnes à l'ordinaire sont toujours pleines. Ce n'est pas en effet un juif, ni cent mille juifs, ni dix millions de juifs qu'il dénonce et qu'il maudit: c'est Israël tout entier, ce sont tous les juifs sans exception qu'il livre à l'exécration publique et qu'il voudrait mettre au ban de l'humanité (voir notamment son article du 23 octobre: Israël dans l'eau bouillante).

Il n'est pas besoin, pour sentir l'odieux de ces dénonciations, d'aimer Israël plus que de raison, et c'est heureux pour lui. Il faut avouer en effet qu'il y a dans la mentalité de la plupart des israélites quelque chose qui nous froisse instinctivement. Ce n'est pas en vain qu'ils ont été bannis pendant tant de siècles de la société des peuples, relégués au fond des ghettos, écartés de partout comme des pestiférés. Résultat de cette universelle proscription, ils portent en eux, aujourd'hui encore, un fonds d'idées qui à bien des égards nous est complètement étranger. Nous ne réfléchissons pas toujours assez que c'est nous, les chrétiens, qui par notre intolérance nous avons faits ce qu'ils sont, et nous souffrons malgré nous de les sentir si différents de ce que nous sommes.

Mais à défaut de bienveillance, ne leur devons-nous pas au moins justice?

Et quel homme de sens ne reconnaîtra, quelles que soient d'ailleurs ses sympathies naturelles ou ses antipathies, que les juifs,

tels qu'ils sont, forment encore l'une des races les plus admirables que le monde ait connues?

Ce n'est évidemment pas l'avis de M. l'abbé d'Amours; et il n'est pas défendu, certes, aux Québécois de dédaigner la race qui par exemple, dans le domaine intellectuel, a donné à l'Angleterre Disraeli, à la France Henri Heine et Gambetta, à l'Allemagne Karl Marx! Il n'est pas défendu, sans doute, à ces Athéniens — comme ils s'appellent eux-mêmes — de juger inférieure et pitoyable la race qui a produit un Montaigne (demi-juif) et un Spinoza; la race qui aujourd'hui encore peut s'enorgueillir d'un Sarah Bernhardt, d'un Bergson, d'un Georges Brandaes.

Il est permis, de même, aux rédacteurs de l'Action Sociale d'ignorer que les juifs (pour ne pas sortir du Canada) forment dans notre population la classe la plus saine, la plus laborieuse, la plus paisible et la plus respectueuse des lois. D'autres sauront le rappeler à leur place. (Ceux-là sauront dire aussi, au besoin, qu'il n'est pas une race chez nous qui donne l'exemple de mœurs plus pures ni de plus grandes vertus familiales.)

Et enfin, il est permis, assurément, à M. l'abbé d'Amours de trouver extraordinaire l'esprit de solidarité des juifs; il lui est permis de demander par exemple avec étonnement, à propos de ce fameux procès de Kief, "pourquoi", dans cet affaire, "les juifs utilisent ainsi leurs capitaux et leur influence" au profit d'un des leurs. — En effet, pourquoi? Nous nous expliquons ici le surpas de M. d'Amours et son étonnement ne nous étonne pas. A Québec, quand il s'agit, non pas d'un homme accusé de meurtre mais de toute une race à l'agonie, on souscrit \$514 et l'on se vante d'avoir fait grandement les choses. De voir aujourd'hui les juifs s'agiter d'un bout du monde à l'autre, "avec leurs capitaux et leur influence", pour sauver un de leurs frères et en même temps l'honneur de leur race mis en cause, c'est ce qu'un Québécois ne comprendra jamais. Cela doit en effet sembler bien extraordinaire à M. l'abbé d'Amours!

L'un des gros défauts que l'Action Sociale reproche encore aux israélites, c'est leur résistance à l'assimilation. Le fait est, admettons-le, que, sauf de très rares exceptions, les juifs ont toujours fait bande à part partout où ils sont allés. — Mais à qui la faute s'il est vrai d'autre part que, jusqu'à des temps récents, ils ont été traités à peu près partout comme ils le sont actuellement à Québec, c'est à dire comme des chiens, ou pis que des chiens? M. l'abbé d'Amours leur reproche de ne pas se fondre; mais avec qui, se fondre? Avec les rédacteurs de l'Action Sociale, peut-être?

Il y a de fortes raisons de croire, au contraire, que s'ils ne se sont pas fondus davantage avec les autres races, c'est tout simplement que celles-ci ne l'ont pas voulu. Voyez aujourd'hui les juifs français. — La plupart d'entre eux ne sont-ils pas d'excellents citoyens, foncièrement attachés à leur pays d'adoption? Et où trouveriez-vous, par exemple, de meilleurs Français que ces juifs de Metz que M. Maurice Barrès, dans une oeuvre fameuse, nous montre pleurant sur les désastres de la patrie, au lendemain de la guerre avec la Prusse?

Le 7 septembre 1871, quatre mois après le traité de Francfort, la ville, encore pleine de sa population française, mais prosternée dans la douleur et qui paraissait morte, se leva, d'un seul mouvement, à huit heures et demie du matin. Aux appels du glas de la cathédrale, les quarante mille Messins s'en allèrent dans leurs maisons de prière, ceux-ci chanter à la cathédrale la messe des morts, ceux-là réciter au temple le cantique de l'exil de Babylone, et ces autres à la synagogue leurs psaumes de deuil. Puis, tous les clochers de la ville sonnèrent, ils se rangèrent, place d'Armes, derrière leurs prêtres et leurs magistrats, et se rendirent, la croix catholique en tête, au milieu de la stueuse des Allemands, à Chambrière, devant le monument que les femmes de Metz offraient aux soldats français morts dans les batailles du siège. — "Colette Bandoche", pp. 237-8.

Ainsi se conduisaient, dans la Lorraine devenue allemande et sous l'oeil des vainqueurs, ces repré-entants d'une race dans laquelle M. d'Amours se refuse aujourd'hui à voir autre chose que des traîtres et des lâches.

Accordons au juif, en notre pays, l'accueil qu'il reçoit jadis des populations lorraines, et nous n'aurons pas moins que celles-ci à nous louer de ce nouveau venu, nous aurons gagné du coup un allié

précieux dans notre lutte pour la survie française en ce pays. Déjà, sous la patriotique inspiration de la Société Saint-Jean-Baptiste, on a ouvert en notre ville une école française pour les Italiens, Citrons-en d'autres pour les juifs et nous y verrons demain la grosse moitié des enfants israélites de Montréal. Chacun sait en effet que les juifs ont une prédilection particulière pour notre langue. Dans tout l'Orient, les juifs apprennent le français. Le Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle est publié en français. A Montréal même, bon nombre de juifs parlent très bien le français. Ils regrettent seulement de ne pouvoir le faire enseigner à leurs enfants. Pourquoi ne voudrions-nous pas leur en fournir les moyens? Pourquoi, dans le moment même où nous sommes débordés de toute part par l'immigration de langue anglaise, refuserions-nous d'augmenter nos effectifs de défense en y incorporant, chaque année, quelques milliers d'enfants qui compteront plus tard parmi nos hommes les plus actifs, les plus intelligents et les plus loyaux? Oui, pourquoi? — Parce que les juifs ne sont pas catholiques? — Oh! bien! Alors, n'atons-nous de faire apprendre au plus vite le français à nos frères en Jésus-Christ, MM. les Irlandais...

De tout ce que nous venons d'écrire à la défense du juif, si vous le voulez retrancher maintenant les trois quarts; supprimez, pour un instant, aussi profondes que vous le voudrez les différences entre le juif et le chrétien. L'Action Sociale en serait-elle pour cela plus justifiable d'avoir entrepris contre cette malheureuse race la campagne qu'elle poursuit actuellement?

Quels répondeurs hautement! Non! De quelques prétextes qu'il tente de se couvrir, l'antisémitisme est essentiellement et en son fond une doctrine barbare, une doctrine inhumaine. Avec ce large et généreux esprit qui trente ans durant resta devant le monde le représentant de la plus autorisée de la pensée française, avec Ferdinand Brunetière, nous ne pouvons voir, quoi que nous fassions, dans l'antisémitisme "qu'une des formes les plus aiguës de l'intolérance contemporaine." Pour nous, comme pour l'auteur des Lettres sur Renan, l'antisémitisme est une des théories les plus "fausses", les plus "dangereuses" et les moins "chrétiennes" qui aient jamais divisé les hommes.

Qui ne se rappelle, en effet, la page fameuse où le grand écrivain, faisant le procès d'Ernest Renan, en arrive à lui reprocher de s'être fait, dans ses livres, l'un des principaux auteurs de l'antisémitisme au XIXe siècle? Il le lui reproche, et pourquoi?

C'est que nous croyons, vous et moi, qu'aucune théorie n'étant plus fausse, aucune théorie n'est plus dangereuse, et en même temps moins "chrétienne" que la théorie des races. Eh, sans doute! nous le savons bien qu'il y a des différences; et nous n'émissions pas Ernest Renan ni pour un Apache ni pour un Mongoloïde! C'était un Celte et nous ne confondons pas un Celte avec un Germain. Nous n'ignorons pas davantage que la mentalité d'un "Jaune" ou d'un "Noir", qui d'ailleurs n'est pas la même, n'est pas non plus celle d'un "Blanc". Mais nous savons aussi que l'histoire de l'humanité n'est, en un certain sens, que l'histoire du rapprochement, du mélange et de la fusion des races. Nous savons encore que, si le mélange est plus fréquent et la fusion plus intime entre des races plus voisines, le "Sémite" et l'"Aryen" sont des "Blancs." Nous savons que si des Français, des Anglais, des Allemands s'opposent par toute la suite de leur histoire, cela tient précisément à ce qu'ils ont, comme hommes, les mêmes appétits, les mêmes convoitises, les mêmes ambitions. Les différences ne sont qu'à la surface; l'identité est au fond. "Grattez le Russe et vous trouverez le Cosaque", dit une espèce de proverbe. Mais Shakespeare a bien mieux dit quand il a mis dans la bouche de Shylock ces paroles devenues non moins proverbiales: "Quand vous nous frappez, ne le sentons-nous pas? Quand vous nous insultez, n'en frémissons-nous pas? Et si vous nous outragez, ne nous vengerons-nous pas?"

Mais surtout, ... nous nous glorifions de croire que, si les différences étaient plus profondes qu'elles ne le sont, et quand elles le seraient, le christianisme n'a paru dans le monde que pour les atténuer, et quelque jour les abolir. — "Lettres sur Renan", pp. 69-70.

Tel n'est évidemment pas le sentiment de M. l'abbé d'Amours, le distingué rédacteur en chef de l'Action Sociale. Voyez plutôt les articles qu'il vient de publier sur la question du meurtre rituel, voyez surtout celui du jeudi 23 octobre.

Vous y lirez d'abord qu'à n'en pas douter — et malgré tout ce qu'on en pourra dire — les juifs font bel et bien des sacrifices humains; que c'est là un fait histo-

rique; que les preuves en sont claires; enfin qu'il existe en Europe une liste authentique "de meurtres rituels commis depuis l'an 425", etc., etc. Non content de formuler contre les juifs, de gaieté de coeur on dirait, cette épouvantable accusation, le digne abbé trouve moyen, chemin faisant, de leur donner encore tous les noms les plus odieux. Il les appelle les "youtins" (naturellement!), il les traite d'"héritiers de Judas", il signale aux chrétiens "l'emprise toujours grandissante de la monstrueuse araignée juive sur le monde", enfin il ne manque pas de rappeler que les israélites d'aujourd'hui, pour nous être plus familiers, n'en sont pas moins "les descendants de ceux qui crucifièrent le Juste!" — Cela textual. Et ainsi de suite, tout le long de deux colonnes et quart petit texte.

Le public qui lit ces choses incroyables sait qu'elles sont écrites par un prêtre. La feuille qui les publie est l'organe reconnu de l'archevêché de Québec.

Or l'"Action Sociale" est un journal de 25,000 abonnés, de 60,000 lecteurs. Mesurez, si vous le pouvez, l'influence de pareils articles sur ces 60,000 lecteurs, pour la plupart d'intelligence inférieure, d'instruction médiocre, et qui n'en sont d'avance que trop portés, tant par instinct de race que par fanatisme religieux, à maudire le juif et à le malmené...

Ce n'est pas qu'à notre avis tous les juifs indistinctement doivent s'attendre à souffrir de ces effroyables appels au préjugé. Nous sommes bien assurés par exemple que les gros juifs au moins, pour leur part, n'en seront guère affectés. Il en est en effet des gros juifs comme des grands francs maçons. Le duc de Connaught est reçu en grande cérémonie juste chez les RR. PP. Jésuites, et les millionnaires d'Israël sont généralement assez considérés, même du clergé catholique. Pour peu qu'ils s'en donnent la peine, ils trouvent même le moyen, à l'occasion, de se créer de précieuses relations parmi les évêques et les cardinaux; à preuve la récente correspondance échangée publiquement, l'autre jour, entre lord Rothschild, de Londres, et Son Excellence le cardinal Merry del Val. — Non vraiment, nous sommes assez tranquilles, malgré les articles de M. d'Amours, sur le sort des gros juifs.

Songez par exemple aux autres, à la légion des "petits" juifs, les petits juifs de Pologne ou de Russie, qui nous arrivent ici sans-le-sou, déguenillés, avec des airs de chiens battus, quelques-uns cachant sous leurs pauvres habits les marques du knout, tous montrant dans leurs yeux, avec l'effroi des tourments passés, la crainte des outrages à venir. Songez à ceux-là, songez à ces malheureux... Et, pour mieux vous figurer leur situation, pensez, dans le même instant, à ces autres épaves de la destinée, à ces autres crève-la-faim, qui n'étaient pas des juifs, ceux-là, mais des Canadiens français comme nous, et qui, il n'y a pas si longtemps encore, arrivaient chaque jour par centaines dans les villes américaines, comme les juifs aujourd'hui arrivent à Montréal, pour tâcher de s'y refaire une vie sous un ciel nouveau. Ceux-ci n'avaient pas, comme les juifs, à braver des préjugés plus ou moins séculaires; ils n'étaient pas, comme les juifs, soupçonnés de sacrifier à leurs autels des êtres humains; aucun journal n'avait entrepris nulle part de les désigner aux colères de la foule; demandez-le leur pourtant, demandez-le surtout à ceux d'entre eux qui à cette époque étaient encore enfants, combien d'affronts, combien d'outrages n'eurent-ils point trop souvent à endurer de la part de leurs nouveaux concitoyens, alors qu'en certaines villes ils ne pouvaient faire deux pas nulle part sans se faire accabler des injures les plus méprisantes ("Chinois de l'Est", "sales Canaks") et tout ce que vous voudrez! Ces injures aujourd'hui sont bien loin, on dirait parfois que tout le monde les a oubliées. Qu'on ne s'y trompe pas pourtant: après tant d'années, certains s'en souviennent encore, ce sont ceux qui les ont reçues.

Au moins le rédacteur de l'Action Sociale, lorsqu'il se livre ainsi à cette besogne de haine, lorsqu'il entasse contre les juifs erreur sur erreur, calomnie sur calomnie, peut-il prétendre à quelque bonne foi? Vous allez pouvoir en juger par un exemple.

Le mercredi 22 octobre, M. l'abbé d'Amours, reprochant aux juifs des différents pays du monde de porter un intérêt excessif au procès de Kief, et tout en prenant pour certaine l'existence des sacrifices humains que les israélites, affirmait de la fa-

çon la plus absolue, avec développements à l'appui, que le nommé Beilis n'était point du tout accusé de meurtre rituel, mais bien de meurtre sans plus.

Les Juifs emploient là une méthode qui devrait mettre en défiance ceux qui savent réfléchir et se laisser guider par d'autres influences que le bruit, l'agitation, et la négation obstinée.

"Si la justice russe trouve Beilis coupable, elle ne le condamnera pas parce qu'il a commis un meurtre rituel, mais parce qu'il a ôté la vie à son semblable; comme elle condamnerait un catholique ou un protestant, qui se serait rendu coupable du même crime. Et voilà ce que les gens sensés ne devraient d'abord pas perdre de vue. SI BEILIS EST CON- DAMNÉ, IL LE SERA COMME MEURTREUR. IL N'Y A RIEN LA- DESSUS QUI PUISSE DESHONORER LA RA- ÇE A LAQUELLE IL APPARTIENT.

Tous les jours des chrétiens coupables sont conduits à l'échafaud sans que leurs frères, qui ne leur ménagent pas la pitié, croient devoir s'en prendre au tribunal qui les a condamnés.

"PLUS TARD, si des gens se croient en mesure de prouver que le crime pour lequel Beilis a été condamné était rituel; ce sera à ses coreligionnaires de prouver le contraire... s'ils le peuvent.

"Nous publierons demain, sur cette affaire de Kief, un article qui fera sans doute réfléchir ceux de nos frères, qui sont converti de largeur d'esprit, ont consenti à jouer le rôle de gogos dans la pièce bruyante montée par les Juifs au sujet de l'affaire Beilis.

Or, dans ce second article ainsi annoncé, on pouvait lire dès le lendemain, entre autres choses intéressantes, ces lignes:

La presse fait aussi le silence le plus compact sur l'expertise déposée en justice, du 15 au 23 novembre 1912, devant le juge d'instruction de Kief, par le P. Pranaïtis, Docteur en théologie, ancien professeur à l'Académie catholique de Saint-Petersbourg et spécialiste dans la connaissance des jargons ou patois dans lesquels sont écrits le Talmud, le Zohar et autres "livres saints" des juifs. Son témoignage est renfermé dans un petit livre de 43 pages. IL EST ESCRASANT POUR LES JUIFS SUR LA QUESTION DU CRIME RITUEL. Naturellement on tâche de l'ensevelir dans l'oubli. C'est ainsi que les manoeuvres juives se multiplient en vue de faire obstacle à l'oeuvre de justice. Et c'est en des cas comme celui-là que l'on peut voir quelle est l'emprise d'Israël sur le monde. Ce ne sont pas là les seuls "honnêtes" petits trucs employés par les descendants de ceux qui crucifièrent le Juste.

Peut-on mentir avec plus de tranquillité! Surtout peut-on plus inconsciemment étaler au grand jour sa duplicité!

Ainsi procède d'ailleurs généralement, dans les polémiques difficiles, ce petit abbé perfide et sans scrupules. Trouquant les textes, dénaturant les faits, les inventant au besoin, plus riche que personne en sous-entendus venimeux, souillant à droite, difformant à gauche, rien n'est à son épreuve. Aussi, qui lui résisterait-il? Quel est à l'abri de ses coups?

Pour le moment, le voici qui s'attaque aux juifs. Que ne trouve-t-il pour les rendre odieux au reste du peuple? Il les traite successivement ou à la fois d'"héritiers de Judas", de déicides, de traîtres, de lâches. Ressuscitant pour le petit épicier de Saint-Roch ou le marguillier de Saint-Sauveur les diableries de l'an mil, il affirme que les israélites offrent à leur dieu des sacrifices humains et qu'ils boivent à leurs cérémonies le sang des enfants chrétiens. Je sais bien que ce n'est pas possible, mais lisez l'Action Sociale, mes amis, et vous y verrez tout cela.

C'est ainsi qu'en l'an de grâce 1913, dans notre chrétienne province de Québec, des hommes ne rougissent pas de fomentier au grand jour les pires haines qui aient jamais désolé l'humanité, en amenant contre une petite et paisible minorité, par fanatisme religieux, la partie la plus ignorante et la plus brutale de notre population.

M. d'Amours nous répondra peut-être que l'Action Sociale est l'organe de l'archevêché de Québec et qu'il n'est lui-même, dans toute cette campagne, qu'un instrument.

Ce n'est pas ce qui nous empêchera de constater, pour une fois au moins, que c'est là une besogne criminelle, et que celui qui l'exécute est un être dangereux pour la société.

JULES FOURNIER.

On n'ignore pas de quelle haine profonde la Vérité poursuit, depuis quelque temps, l'"eugénisme" et les "eugénistes". Cete haine pourtant, comme toutes les haines, est mauvaise conseillère. On en jugera par un seul exemple.

Dans son dernier numéro, sous ce titre: "Contre l'eugénisme", le confrère n'hésite

pas à citer avec complaisance l'opinion, sur la matière, d'un certain docteur Walsh, qui a, dit-elle, "soumis les théories de l'eugénisme au contrôle d'un examen rigoureux". Or, que dit ce docteur Walsh? Lisez bien, c'est la Vérité qui va nous l'apprendre:

"Les Spartiates, dit-il, furent les machines à se battre les plus parfaites que le monde ait connues, mais ils ne nous ont pas légué une seule idée de valeur. Athènes, qui n'était guère plus grande que Sparte, et qui en était assez voisine, qui était peuplée par une race identique, qui jouissait d'un climat semblable, a laissé au monde un immense héritage, sans avoir jamais cédé à la folie eugénique. Tout ce qu'il y a de merveilleux dans le monde de l'art, de la littérature, est athénien d'origine ou d'inspiration... N'oublions pas que le plus grand nombre des grands hommes sont nés dans un état de faiblesse qui les eût fait condamner par les Spartiates à une mort immédiate. Tels étaient Newton, Byron, Robert-Louis Stevenson, Grieg. — A ces noms, ajoutons ceux de Fontenelle, de Voltaire, de Victor Hugo."

Un point, c'est tout. La Vérité, qui reproduit ces paroles, ne juge pas à propos d'y faire la moindre réserve. Pour le plaisir de confondre les "eugénistes" (mais au fait, où sont-ils, chez nous, ces diables d'"eugénistes"?), elle n'hésite pas à proclamer avec le docteur Walsh que Fontenelle, Voltaire, Byron et Victor Hugo furent de grands hommes et qu'il est heureux pour l'humanité qu'on ne les ait pas supprimés dès leur naissance.

— Pense-tu, héin, confrère, quel dommage pour nous si Voltaire n'avait pas existé!

NOTES D'UN CURIEUX

Around d'un anniversaire: M. de Salaberry et la milice canadienne

La métaphysique, j'étais en core tout enfant que je commençais à n'y rien comprendre. FONTENELLE.

Moi, ce fut l'Histoire. Il faut dire, aussi, que je l'avais prise par le mauvais bout, ayant eu pour premier guide un pédagogue qui ne voyait rien au-delà des dates, de la statistique des morts et des blessés, de l'embrouillamini héraldique et des arbres généalogiques. L'Histoire devait s'apprendre, non se raisonner. Jamais, dans cette classe, on n'obtint le prix d'Histoire sans attrapper, parallèlement, celui de Mémoire.

Mon deuxième maître appartenait à la catégorie de "va-comme-je-te-pousse." Il avait, autrefois, une marotte: l'étude excessive de l'Histoire conduisit à la lecture, ou à des romans, ou de livres qui tiraient de la philosophie de l'Histoire, ce qui les mêmes font loin, leurs lecteurs avec eux. Cette marotte, opérant en sens inverse du but de son propriétaire, déterminait chez moi la manie, fort honorable et assez intéressante, de tourner autour de tout événement historique et de tout homme jouant un rôle quelque peu extérieur; de tirer des déductions; de rechercher les relations entre les faits, entre les époques; en un mot, de voir un peu clair dans la succession des hommes et des choses d'où s'est dégagée, plus ou moins rapidement, ce que l'on appelle la civilisation.

Vous allez penser que, dans notre pays, cette manie est un luxe. Je n'y contredis point; mais elle comporte des charmes, des compensations. C'est ainsi, par exemple, que, laissant à d'autres de nous apprendre la superficie du camp du major-général Hampton ou le nombre précis des militaires que conduisait Charles-Michel de Salaberry à la bataille de Chateaugay, je me mis à fureter, à ma façon, autour du même événement, mais en partant d'un peu plus haut pour aboutir un peu plus près de nous. Cela intéressera-t-il les lecteurs de l'Action? On peut toujours essayer, comme disait l'autre.

M. R. La Roque de Roquebrune, allié à la famille Salaberry, a publié, l'autre jour, un article fort bien fait à l'occasion du centenaire de Chateaugay, article vraiment filial dont je veux prendre occasion pour entrer en matière. J'y lis entre autres choses:

"Charles-Michel de Salaberry avait conservé à l'Angleterre un immense pays, Louis XIV l'eût fait riche, Napoléon l'eût fait prince, le roi d'Angleterre lui donna une médaille..."

(Voir la suite en dernière page)

DOCUMENTS.

La victoire de Chateauguay

La trompette a sonné: l'éclair luit, l'airain gronde;
Solaberry parait, la valeur le seconde,
Et trois cents Canadiens qui marchent sur ses pas,
Comme lui, d'un air gai, vont braver le trépas.
Huit mille Américains s'avancent d'un air sombre;
Hampton, leur chef, en vain veut compter sur leur nombre.
C'est un nuage affreux qui paraît s'épaissir,
Mais que le fer de Mars doit bientôt éclaircir.
Le héros canadien, calme quand l'airain tonne,
Vaillant quand il combat, prudent quand il ordonne,
A placé ses guerriers, observé son rival:
Il a saisi l'instant et donné le signal.
Sur le nuage épais qui contre lui s'avance,
Aussi prompt que l'éclair, le Canadien s'élança...
Le grand nombre l'arrêta... il ne recula pas;
Il offre sa prière à l'ange des combats,
Implore du Très-Haut le secours invincible,
Remplit tous ses devoirs et se croit incincible.
Les ennemis confus poussent des hurlements,
Le chef et les soldats font de faux mouvements.
Solaberry, qui voit que son rival hésite,
Dans la horde nombreuse a lancé son élite;
Le nuage s'entr'ouvre; il en sort mille éclairs;
La foudre et ses éclairs se perdent dans les airs.
Du pale Américain la honte se déploie:
Les Canadiens vainqueurs jettent des cris de joie;
Leur intrépide chef enchaîne le succès,
Et tout l'espoir d'Hampton s'enfuit dans les forêts.
Où! généraux soldats, votre valeur enchantée:
La patrie envers vous sera reconnaissante.
Qu'une main libérale, unie au sentiment,
En gravant ce qui suit, vous offre un monument:
"Ici les Canadiens se couvrirent de gloire;
"Où! trois cents sur huit mille obtinrent la victoire.
"Leur constante union fut un rempart d'airain
"Qui repoussa les traits du fier Américain.
"Passant, admire-les... Ces rivaux tranquilles
"Ont été défendus comme les Thermopyles;
"Ici Léonidas et ses trois cents guerriers
"Revinrent parmi nous cueillir d'autres lauriers".

J.-D. MERMET.

L'éloquence française

(Suite de la deuxième page)

vant votre exemple, donner à Lamartine le monument qu'elle lui doit, à Paris, non plus à l'écart, sous la feuille, mais sur la place même de l'Hôtel de Ville, debout, en plein ciel!

Après la Bourgogne, la Flandre, fidèle et juste, a hâté cette revanche: que Paris et la France l'achèvent!

Discours de M. Denys Cochin, député, de l'Académie française.

Messieurs,

La ville de Bergues donne aujourd'hui un exemple méritoire dont un pays parlementaire doit lui être reconnaissant. Elle a élu, en 1832, un député illustre entre tous; elle ne pense aujourd'hui qu'à l'honneur d'avoir été représentée par Lamartine; et ses habitants célèbrent cette grande mémoire avec unanimité.

Vous avez raison, Messieurs. Les luttes de partis, les intérêts locaux, ne doivent pas uniquement décider du choix des électeurs; car alors les discussions tourneraient toujours dans le même cercle. Il importe que des idées nouvelles soient entendues au loin, grâce à la clarté persuasive, à la logique, à l'émotion convaincue, à l'imagination créatrice de ceux qui les exposent. Ces dons réunis sont l'éloquence; et l'éloquence n'apporte pas aux Parlements une gloire stérile. Il est pour les idées qui se discutent en public, comme pour les eaux qui descendent des montagnes, un certain degré d'élévation, au-dessous duquel aucune action ne se manifeste, aucune force vive ne se produit. La puissance d'un grand orateur élève le niveau des discussions d'une Assemblée, et en multiplie l'effet utile.

Aussi, lorsque des voisins ou des hôtes de la ville de Bergues, rappelant le siècle passé, plein de troubles et de contradictions politiques, posent à ses habitants des questions assez habituelles, et qui ne sont aucunement indiscrètes: "Que faisait votre député d'alors?" — "Quels furent les régimes qu'il jugea à propos de soutenir ou de combattre?" — "Ses services furent-ils pour l'arrondissement de quelque profit?" la ville de Bergues pourra répondre avec une fierté tranquille: "Mon député, c'était Lamartine."

A la tribune de notre Parlement Lamartine m'apparaît plus grand encore — et j'oserais presque dire plus grand poète que dans ses promenades solitaires à travers les bois et les vallons de Saint-Point ou de Milly. Par la même expression, "vates", les Latins désignaient le poète inspiré et le devin. Le beau renom de poète n'est pas recherché par les hommes d'Etat; mais le don de la prophétie ne leur est pas étranger ni inutile. Aucun ne l'a possédé comme Lamartine.

Voyez-le en 1840, dessinant à grands traits le tableau de la Syrie parcourue par la cavalerie victorieuse d'Ibrahim; il ne se contente pas de cette éclatante peinture; il prévoit et salue le réveil de l'Orient, oeuvre de l'Égypte aidée de la France, tandis que l'égoïsme d'autres puissances veille sur le sommeil léthargique de la Turquie. Dira-t-on qu'il s'est trompé? Il a prévu ce qui aurait pu, ce qui aurait dû être, si nous l'avions voulu fermement.

Au sujet d'intérêts bien différents, ses

vues d'avenir ont été aussi lumineuses. Quel financier a décrit avec une pareille sûreté le régime prochain des Compagnies de chemins de fer? Quel autre politique, lorsque M. Thiers fortifiait Paris, a aperçu les feux de l'insurrection, derrière l'enceinte continue, et les troupes du gouvernement régulier retranchées dans les forts?

Mais je fais taire ces souvenirs qui affilient dans ma mémoire. L'Académie ne m'a pas prié de parler en son nom de Lamartine, "homme politique". Il me semble même qu'elle a nettement marqué sa volonté contraire. Elle savait bien que je ne m'avancerais pas sur un terrain réservé aujourd'hui à deux orateurs: M. le président de la Chambre des députés et M. le député actuel de Dunkerque et de Bergues; Paul Deschanel, mon très aimé et respecté président, et Henry Cochin, mon frère.

Je n'aurai garde de méconnaître les intentions de l'Académie, ou d'oublier les circonstances qui m'ont valu l'honneur de son choix.

Il est, par contre, un jour de la vie de Lamartine qui m'appartient en entier: c'est celui de sa réception à l'Académie.

Ce fut au mois d'avril 1830. Il était déjà le poète des "Méditations" et des "Harmonies". — Dans mon enfance, j'ai vu souvent chez mes parents un autre poète, le Père Gratry.

Il racontait que, étant élève de l'École polytechnique, admis un soir dans le salon de Mme de Saint-Aulaire, il avait entendu Lamartine, tout jeune et à peine connu encore. Dès le premier vers, disait-il, un frisson courut dans l'assistance, qu'un auteur médiocre et alors célèbre venait d'ennuyer. J'entends encore la voix du Père Gratry, répétant avec une émotion profonde ce seul vers:

Ainsi toujours poussé vers de nouveaux rivages.

Cuvier, que le nouvel élu salua poliment du nom de Plin Français, répondait à Lamartine. Il touchait à la fin de sa glorieuse carrière. Son discours est triste et découragé.

Un promeneur solitaire et mélancolique, disait-il, se laisse charmer par une voix qui chante dans le lointain. Tel est l'effet de vos "Méditations" sur les âmes que tourmente l'énigme du monde, dans la nuit où il a plu à la Providence de nous laisser. Les abstractions de la Philosophie ne les consolent pas. Vous êtes pour elles le chantre de l'Espérance. Cuvier ajoute aussitôt: l'Espérance, soeur de l'Imagination. Il continue: Ce que vaut votre théodicée, Job se le demandait déjà il y a trois mille ans; Clarke, Leibnitz et Newton se sont retrouvés devant le même problème. Mais enfin, vos intentions sont des meilleures, et vous êtes plein de talent.

Et il passe à l'éloge du confrère défunt, M. le comte Daru.

Lamartine et Cuvier! Jamais la science et les lettres n'avaient assemblé de plus grands noms. Le mort dont on devait prononcer l'éloge laissait derrière lui la réputation la plus honorable, avec moins de gloire. C'était un intendant militaire des grandes guerres, qui, pour charmer les loisirs de sa retraite, avait

traduit, en de petits vers, les Odes d'Horace: exemple plusieurs fois suivi, depuis lors, dans le corps de l'intendance. Lamartine — c'est le morceau capital! de son discours — composa à larges traits, avec un éclat incomparable, la psychologie d'un patriote en temps de révolution.

D'où vient cet admirable déploiement d'éloquence? De ce que M. le comte Daru, employé dès sa jeunesse au ministère de la guerre, emprisonné au 18 fructidor, réintégré dans son bureau quelques mois plus tard, avait traversé cette horrible période sans trop d'encombre. C'est là le prétexte. Mais Lamartine ne pense guère au passé et à M. le comte Daru. Il sent souffler le vent de révolutions nouvelles. L'esprit prophétique s'empare de lui, et l'état d'âme qu'il décrit, sera le sien, quand viendront les grands jours.

Il parle avec dédain des temps d'ordre et de règle où nous suivions notre sentier, marqué par la fortune; nous marchions dans le lit social creusé devant nous, serrés par nos compagnons de droite et de gauche, poussés par ceux qui suivent; et notre carrière finie, notre épithète, si nous le méritons, pourra s'écrire en deux mots.

"Telle est, dit le poète, la page de notre vie dans un siècle". Voyons ce qu'elle peut devenir en quelques heures de révolution, et écoutons-le:

"Dans ces drames désordonnés et sanglants qui se renuent à la chute ou à la régénération des empires...; dans ces sublimes interrègnes de la raison et du droit... la scène est envahie; les hommes ne sont plus des acteurs. Ils sont des hommes. Ils s'abandonnent, ils se mesurent corps à corps; ils ne se parlent plus la langue convenue de leurs rôles. Ils se parlent la langue véhément et spontanée de leurs intérêts, de leurs nécessités, de leurs passions, de leurs fureurs. Héroïsme, bassesse, talents, génie, stupidité même, tout sert, toute arme est bonne!"

"Tout à son règne, son influence, son jour. Nul n'est à sa place, ou du moins nul n'y demeure. Le même homme, sauvé par le flot populaire, aborde tout à tour les emplois les plus opposés. La fortune se joue des talents comme des caractères. Il faut des harangues pour la place publique, des plans pour le Conseil, des hymnes pour les triomphes, des lumières pour la Législation, des mains habiles pour ramasser l'or, des mains probes pour le toucher. On cherche un homme: point d'excuse, point de refus. Le péril n'en accepte pas."

Le voyez-vous, Messieurs, vingt ans plus tard, dans l'interrègne de la raison et de la loi, l'homme dont les mains sont probes, les conseils courageux, la voix toujours prête pour les harangues et pour les hymnes? Le reconnaissez-vous?

Le portrait est vivant. Seulement, le peintre s'est peint lui-même. Il oublie son modèle. Il y faut revenir cependant, et voici la transition.

"A l'heure où le despotisme, qui peut seul succéder à l'anarchie, se présente et cherche des appuis, dans ce que la Révolution a laissé d'intact et de pur, il voit cet homme et s'en empare, il l'élève, et se dit: Ce n'est plus l'homme de la foule, c'est l'homme de l'ordre, du pouvoir, de la réparation. Il est à moi, c'est M. Daru."

C'est en effet M. Daru; ce n'est plus M. de Lamartine. Le mirage a cessé.

Si les prophéties avaient continué, au lieu de ce brusque retour à l'histoire, elles nous eussent montré Lamartine refusant, l'anarchie vaincue, de servir un pouvoir despotique. Emile Ollivier, dans les notes publiées à la suite de l'éloquent éloge qu'il ne prononça pas, a fait connaître, d'après les mémoires du vaincu de 1848, une scène d'un beau romantisme. C'était après l'élection du Prince-Président. Il cherchait, non sans peine, à former un ministère. De M. Duclerc vint ce conseil imprévu: faire appel au concours de Lamartine. Cet avis obtint un succès immédiat. Le Prince, la nuit tombée, monte à cheval, traverse le bois de Boulogne d'un temps de galop et s'arrête sous de grands arbres dans une allée sombre, tandis que Duclerc va frapper à la porte d'une petite maison que le poète habitait à Saint-James. Celui-ci fait aussitôt seller son cheval, et court au rendez-vous. Des saluts, des paroles s'échangent dans l'obscurité. Je n'ai retenu que ces deux mots: "La faveur populaire m'a quitté, dit Lamartine. — Oh! répond le Prince, quant à la popularité, j'en ai pour deux." La conversation ne fut pas longue. Ce n'est pas seulement de la faveur populaire que Lamartine se savait dépourvu. Mais la rigueur du sort ne pouvait fléchir sa fierté. "La raison, dit-il, me rendait aussi obstiné dans mon refus, que l'urgence le rendait pressant dans ses offres." Et le cavalier solitaire regagna sa pauvre demeure, tandis que s'éloignait le bruit des pas, et que le Prince-Président galopait dans l'ombre vers Paris.

Le discours de réception de Lamartine ne se termine pas sans de nouvelles prophéties. Il loue les débuts de son siècle: "Une jeunesse studieuse et pure s'avance avec gravité dans la vie... On dirait qu'un siècle la sépare des générations qui la précèdent."

Il attend de la moralité et de la sincérité grandissantes un progrès dans toutes les oeuvres humaines. Il salue la Poésie, "dont une sorte de profanation intellectuelle avait fait parmi nous une habile torture de la langue, un jeu stérile. Elle re-

naît, fille de l'enthousiasme et de l'inspiration, sens harmonieux des douleurs et des voluptés de l'esprit". Il annonce que la Philosophie "rougit enfin d'avoir brigué la mort et revendiqué le néant"; que l'Histoire "s'étend et s'éclaire, écrit l'homme tout entier, voit les idées sous les faits"; et que la Politique "n'est plus l'art honteux de corrompre et de tromper pour asservir."

Lamartine, dont la pensée planait si haut au-dessus des événements journaliers, ne s'est-il pas trompé de siècle, et le salut qu'il adresse au dix-neuvième à ses débuts ne convient-il pas mieux à l'aurore du vingtième? Je le souhaite et, n'ayant jamais redouté le renom d'optimiste, j'ose le penser et le dire.

A la vérité, j'attache peu de prix à ce qu'il nous dit de la politique. Les peuples, persuadés maintenant qu'ils se gouvernent eux-mêmes, ne croiront plus, cela est clair, que dans la politique puisse subsister un art de tromper et d'asservir.

Mais sur tous les autres objets, combien ses formules sont précises, et comme elles s'appliquent à notre temps mieux qu'au sien!

Où, si nous en croyons de récentes enquêtes, la jeunesse qui s'avance dans la vie semble séparée par un siècle des générations qui la précèdent; et cette jeunesse de nos jours est plus éloignée d'Auguste Comte que celle de 1830 ne l'était de Rousseau.

Où, l'Histoire a découvert et adopté des méthodes nouvelles, mais cette réforme ne vint pas avant le temps de Fustel de Coulanges et de Taine. Quant à la Philosophie, longtemps encore après Lamartine, nous l'avons vue "brigner la mort et revendiquer le néant". Mais ce n'est pas là ce que Lachelier, Boutroux, Bergson enseignent maintenant à leurs disciples.

La Poésie aussi, longtemps après Lamartine, a été profanée et réduite souvent à n'être qu'une torture de la langue et un jeu stérile.

Mais la Poésie dont il donnait, dès 1830, cette définition admirable: "le sens harmonieux des douleurs et des voluptés de l'esprit", est bien celle qui charme et enflamme la jeunesse, dans les plus belles pages de Barrès ou dans les vers que Mme de Noailles consacrait hier aux vivants et aux morts.

Messieurs, je m'arrête après cet éloge fort incomplet. Sans l'ordre formel de l'Académie, le premier qu'elle m'a fait l'honneur de me signifier, une pareille tâche m'eût effrayé, et devant l'imposante figure de Lamartine je serais resté muet. Cet accident est arrivé à un orateur plus éloquent que moi et qui avait moins de raisons de se laisser intimider, M. le duc d'Aumale; je tiens le récit du prince lui-même. Il revenait à Paris, vainqueur de la Smala, dans la joie et la hâte de ses vingt ans, pressé de jouer au milieu de ses siens d'une gloire toute jeune et brillamment conquise. Et dans chaque grande ville, depuis Marseille, un arrêt fâcheux entravait son voyage. Les Assemblées votaient des adresses de félicitations au prince, et MM. les préfets exigeaient une halte et un discours. Après Avignon, Valence et Lyon, à Mâcon la scène recommence. Le jeune vainqueur s'avance, un peu impatient... Il fallait l'entendre

contenir, de longues années plus tard, comment il était demeuré tout à coup immobile et sans paroles, le préfet ayant négligé de lui rappeler que M. le président du Conseil général de Saône-et-Loire, c'était Lamartine.

Quant à moi, j'étais bien et dûment averti. Le député de Bergues d'aujourd'hui nous a raconté les élections de son grand prédécesseur, dans un très charmant livre. Et si quelqu'un a pris un grand plaisir à lire les descriptions de Bergues et le vivant récit des élections de 1832, c'est bien le frère de votre député.

Petites notes

Le dernier volume du recensement publié en Angleterre montre combien diminue le nombre des naissances dans le Royaume-Uni.

On compte 194 familles pour 1,000 qui n'ont qu'un seul enfant. Les familles pourvues de 2 enfants atteignent le nombre de 16 pour 100, celles de quatre, 18 pour cent, celles de cinq, 14 pour cent, celles de six 10 pour 100.

On a critiqué le gouvernement suisse parce que, sur ses cartes postales, il a imprimé des réclames pour l'Exposition internationale qui s'ouvrira l'an prochain à Berne. Mais les autorités suédoises sont encore allées plus loin puisque, récemment, elles ont mis à l'adjudication la publicité sur les billets de banque.

Les Chinois, qui furent les premiers à se servir de papier-monnaie, ne s'efforcèrent pas de pousser à la dépense ceux qui détenaient ainsi du numéraire entre leurs mains; tout au contraire, ils essayaient de s'en servir pour répandre la sagesse. C'est ainsi que le Musée asiatique de Saint-Pé-

tersbourg a récemment acquis un billet émis à Pékin en 2800 avant J.-C. où se lit ce conseil: "Quelque riche que vous puissiez être, efforcez-vous de vous montrer économe." Ainsi, chaque fois que le propriétaire voulait dépenser son argent, le billet de banque lui-même le rappelait à la circonspection.

Le fameux collège des Nations, à Rome, réunit des prêtres de toutes les nationalités. Français, Allemands, Autrichiens et Italiens vivent en commun, échangeant des idées et des impressions.

Un de leurs professeurs, un jésuite célèbre par son esprit brillant, raconte plaisamment comment la manière dont on entend ses anecdotes lui permet de reconnaître la nationalité de ses élèves.

Les Français comprennent immédiatement et sourient, les Italiens rient à gorge déployée, les Anglais s'ébahissent comme des enfants peu après.

Les Hollandais placides se décident à prendre leur part de joie ensuite.

"Puis, lorsque tout s'est tu et que je m'apprête à continuer, on entend des rires formidables: les Allemands ont fini par comprendre."

Une demande vient d'arriver au cabinet du préfet, émanant d'un ancien soldat qui veut devenir gardien de la paix.

Elle bat le record de l'apostrophe, étant signée des quatre-vingts conseillers municipaux, sans exception. Le brave guerrier a mis près d'un an à réunir sa collection de signatures; mais enfin, à force d'influences, de relations utilisées, il est arrivé à la compléter.

Et maintenant tranquille il attend le résultat. S'il n'était pas nommé ce serait vraiment à décourager d'être recommandé.

Dr L.-P. DORVAL

Dr Z. MALO

INSTITUT MEDICAL EHRlich
SPECIALISTES POUR LES MALADIES VENERIENNES
CONSULTATIONS GRATUITES ET TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE
Demandez notre brochure, envoyée gratis sur réception de
5 cents en timbres-poste.
208 RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Telephone, Main 4582.

Dr W. QUIMET

Dr P. ADAM

CLARETS! CLARETS!! CLARETS!!!

AU COMMERCE

Nous venons de recevoir un envoi considérable de pur VIN CLARET DE BORDEAUX en barriques et en demi-barriques. Les échantillons que nous avons examinés révèlent un vin d'excellent cru, d'un bouquet vraiment exquis.

Nous vous enverrons sur demande les prix de nos différentes marques de clarets et sauternes en caisses:

MEDOC, SAINT-JULIEN, SAINT-ESTEPHE, MARGAUX, CHATEAU-MOUTON, ROTHSCHILD, — GRAVES, BARSAC, HAUT-SAUTERNES, CHATEAU-YQUEM, ETC., ETC.

Tous ces vins sont en parfaite condition; ils nous sont expédiés par les meilleurs fournisseurs de France et nous les garantissons positivement comme tels.

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS.

LAWRENCE-A. WILSON COMPANY (Limitée)
MONTREAL.

DOW

A Montréal

dans les meilleurs hôtels et cafés, et dans tous les premiers hôtels du Canada, la bière Dow, à Capsule Jaune (embouteillée à la brasserie), est vendue et reconnue comme la meilleure que le Canada peut offrir.

Grâce à l'abondance de malt d'orge et de délicieux et fortifiant jus de houblon qu'elle possède, la Dow à capsule jaune est un breuvage nutritif, qui aide au système et qui est délicieuse au goût.

Demandez la Dow à Capsule Jaune, embouteillée à la brasserie.

The National Brewery, Limited, Montreal.

ALES & PORTER

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT.

Les juifs et la légende du meurtre rituel

Dans une intéressante lettre à l'«Action»,
M. Louis Fitch, avocat israélite,
répond à M. Armand Lavergne

M. Jules Fournier,
Directeur de l'Action,
Montréal.

Monsieur,
M. Armand Lavergne vient de faire ses débuts officiels dans le journalisme canadien, sous les murs de la vieille capitale, en s'attaquant tour à tour aux sujets les plus divers. Il parle avec aisance de M. Borden et de sa politique — et avec raison, car n'est-il pas aidé le premier ministre à choisir son cabinet? Il a beaucoup à raconter sur la ville de Québec et sur son progrès — car de quoi M. Lavergne pourrait-il parler, si ce n'est de progrès?

Il a encore plus à dire, cependant, de Montréal, ce qui soit dit en passant montre bien la largeur de ses vues et l'étendue de ses préoccupations. Les intérêts de notre ville lui tiennent à cœur et il ne manque pas de consacrer plusieurs colonnes aux questions montréalaises qui l'intéressent, ou, pour être plus exact, à la seule question qui l'intéresse vraiment chez nous, c'est à savoir la question juive.

M. Lavergne a beaucoup de choses à dire sur le compte des juifs de Montréal. Peut-être que l'opinion des juifs de Montréal sur M. Lavergne serait moins intéressante. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Juif de Montréal moi-même, je viens seulement vous demander la permission, monsieur le directeur, d'adresser dans votre journal quelques courtes observations à M. Lavergne, en le priant de vouloir bien m'écouter avec toute l'intelligence dont il s'enorgueillit à si juste titre.

M. Lavergne, comme de raison, commence par nous lancer à la tête le nom de Béilis — ce juif dont le procès se déroule actuellement à Kief, en Russie, sur l'accusation d'avoir assassiné un enfant chrétien pour des fins rituelles. Il critique l'assemblée pro-sémite qui a eu lieu la semaine dernière, à Montréal, alors que des milliers de citoyens ont protesté contre cette accusation; et il gronde paternellement M. le maire Lavallée et M. Godfroy Langlois de s'être rendus à cette réunion pour y dénoncer la légende du meurtre rituel. Jusque-là, nous n'avons rien à redire. Si M. Lavergne ne désire pas être confondu avec les prosémistes, nous ne lui chercherons pas querelle là-dessus, et même s'il trouve son plaisir à se poser en antisémite, nous ne ferons rien pour l'en priver. Honni soit qui mal y pense!

Seulement, M. Lavergne ne s'arrête pas là, il ne se contente pas d'attaquer ceux qui ont participé à cette assemblée. Il discute à fond la question du meurtre rituel. Il prétend que l'Eglise catholique canonisa jadis un enfant qu'on disait avoir été assassiné par les juifs pour des fins rituelles et il part de là pour conclure que l'Eglise catholique approuva, et approuve encore, l'accusation de meurtre rituel portée de temps immémorial contre les juifs. M. Lavergne me permettra de lui dire qu'il s'aventure ici sur un terrain qu'il connaît mal.

Pour ce qui est de rôle de l'Eglise catholique en cette affaire, peut-être suffirait-il de rappeler que le jour même où M. Lavergne définit ainsi les vues de l'Eglise sur ce point, le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat au Vatican, écrivait sous sa signature que les Papes avaient plus d'une fois publié des encycliques condamnant formellement l'accusation du meurtre rituel comme «une invention infâme et dénuée de tout fondement». J'aimerais bien à admettre la grande compétence de M. Lavergne sur ce sujet comme sur les autres. Il faut pourtant que je le dise, malgré toute l'estime que je lui porte, je me sentirai toujours plus porté par ma part, bien que n'étant pas catholique, à m'incliner devant l'opinion d'un cardinal, en ce qui concerne les traditions ecclésiastiques, que devant l'opinion de tout autre, cet autre fut-il M. Lavergne. Oh! si la question n'affectait que les intérêts politiques de la Province de Québec, de la Puissance du Canada ou même de l'Empire, je ne dis pas que je ne donnerais pas la préférence à M. Lavergne; mais il s'agit de bien autre chose ici, et M. Lavergne sera le premier à le sentir.

Parmi les papes auxquels le cardinal Merry del Val fait allusion, il convient d'abord que je cite le nom d'Innocent IV. Ce pontife, comme on sait, publia une bulle spécialement dirigée contre cette infamieuse accusation du meurtre rituel. Il y disait entre autres choses, aux évêques de France et d'Allemagne:

«Certains de votre clergé, des princes nobles et grands, de vos cités et diocèses, ont fausement inventé certains diaboliques contes contre les juifs, les dépouillant injustement par force et violence de leurs propriétés et se l'appropriant à eux-mêmes; ils les accusent fausement de se dévoter au temps de la Pâques le cœur d'un enfant assassiné. Dans leur malice, ils attribuent tous les meurtres quels qu'ils soient aux

juifs. Et, sous ce prétexte et autres fabrications, ils sont pleins de rage contre eux, leur enlèvent leurs biens sans aucune accusation formelle, sans confession, sans procès légaux et sans condamnation, contrairement à tous les privilèges qui leur ont été accordés par le Saint-Siège. Ils oppriment les juifs par la faim, l'emprisonnement, par les tortures et les souffrances, ils les affligent de toutes espèces de punitions et parfois même vont jusqu'à les condamner à mort, de sorte que les juifs, quoiqu'ils vivent sous des princes chrétiens, sont dans un état plus lamentable que ne l'étaient leurs ancêtres dans la terre de Pharaon. Ils sont forcés de quitter désespérés la terre où leurs pères ont vécu depuis des siècles. C'est notre plaisir et volonté qu'ils ne soient pas molestés et nous ordonnons que vous vous conduisiez envers eux d'une façon douce et amicale, etc.»

A leur tour, les papes Grégoire X, Martin V, Paul III, Clément XIV répètent ces injures. Plusieurs papes, directement ou indirectement, ont absolument condamné l'accusation de meurtre rituel; aucun pape ne l'a jamais approuvée. — Parmi les grands docteurs de l'Eglise catholique qui dénoncèrent cette accusation avec la même énergie, nous pourrions citer Johann Wagenseil (1633-1705), Johann Schmidt (1714), Johann Semler (1725-1791), Franz Delitzsch (1813-1890), Dollinger (1799-1890) et nombre d'autres.

Le cardinal Bourne, primat d'Irlande, a voulu lui aussi protester contre la légende du meurtre rituel. De même, en son temps, le grand prédicateur autrichien Jean-Emanuel Werth, l'évêque Alexander, de l'Eglise anglicane, en 1845 dénonçait cette accusation comme «infâme» et «saturnique». Mais à quoi bon continuer cette liste qui n'aurait pas de fin? M. Lavergne ne nous a-t-il pas déclaré que l'accusation était fondée? M. Plamondon, notaire public à Saint-Roch de Québec, n'affirme-t-il pas la même chose, et n'avons-nous pas entendu, enfin, jusqu'à M. l'abbé D'Amours, le sympathique rédacteur de l'Action Sociale, exprimer publiquement la même opinion que M. Lavergne?

Nous pourrions rappeler encore que le congrès international de médecine tenu récemment à Londres s'est inscrit en faux contre cette accusation; que tous les corps intellectuels les plus considérables d'Europe et d'Amérique, juifs et gentils, l'ont également dénoncée, — de même que, tout dernièrement encore, les évêques catholiques de France; mais à quoi bon poursuivre, à quoi bon parler des papes et des évêques lorsque l'abbé D'Amours a décidé la question? A quoi bon parler des corps intellectuels lorsque M. Lavergne a prononcé?

Si M. Lavergne parle comme avocat, il sait que cette accusation de meurtre rituel est une infamieuse invention, il sait que des cent vingt-deux procès de cette nature qui se sont instruits sur toute la surface de la terre, sous l'empire des lois les plus différentes, depuis l'an 1144, pas un seul n'a jamais confirmé l'accusation.

S'il parle d'autre part en profane et comme journaliste, il sait qu'il est au moins injuste de formuler des accusations sans preuve, — sans l'ombre d'une preuve.

S'il parle, enfin, comme théologien, il ne peut tout de même méconnaître l'autorité du pape en la matière qui nous occupe.

M. Lavergne ignore-t-il donc que cette accusation de meurtre rituel a continué à être lancée et dans tous les siècles est lancée contre toutes les religions que l'on voulait opprimer ou détruire? Ignore-t-il donc que déjà les païens de la vieille Rome la formulaient contre les chrétiens de la primitive Eglise? Ignore-t-il que des milliers de chrétiens ont péri au Collisée accusés de ce même crime? Ignore-t-il enfin qu'il y a une génération à peine, les Chinois accusaient les missionnaires chrétiens de se servir du sang des enfants chinois pour les fins rituelles? Si M. Lavergne savait ces choses, il comprendrait peut-être comment il se fait que dans les ténèbres de la Russie les juifs aient encore aujourd'hui à subir pareilles accusations.

Lors de la grande querelle religieuse de Berne, en 1597, l'histoire rapporte que les Français accusèrent les Dominicains de s'être servis d'un enfant juif pour des fins rituelles (Cf. Gromerius, «Bernar Chronik», 1585, page 622). En 1890 encore, un prêtre polonais n'était-il pas condamné à la prison pour avoir soutenu que la fièvre typhoïde ne pouvait être guérie que par l'application d'ossements juifs? Le fanatisme religieux n'a pas de bornes, et il n'est pas d'absurdités ni d'horreurs qu'il n'explique, surtout lorsqu'il s'y joint, comme c'est le cas en Russie, la fameuse «raison politique».

Je me demande ce que M. Lavergne compte bien gagner à lancer ici de semblables accusations? Il ne craint ni la révolu-

tion, ni de perdre sa couronne; quelles raisons ou quels motifs peuvent le guider? Peut-être trouverons-nous une explication de sa conduite dans la crainte qu'il exprime que Montréal, dans vingt ans, ne soit, comme New-York, aux mains des juifs. Admettons, pour un instant, que cette éventualité soit à prévoir: encore resterait-il à savoir si cela donnerait bien à M. Lavergne le droit de lancer contre nous les accusations dont il nous accable actuellement, et qu'il est mille fois trop intelligent pour ne pas savoir fausses?

Je dirai à M. Lavergne: — Si vraiment vous nous laissez à ce point, si vraiment vous désirez nous voir exclure de ce pays, cela vous regarde. Mais alors dites-le franchement et proposez des lois à cet effet; mais alors faites-nous une lutte loyale; mais alors n'allez pas lancer contre nous des accusations barbares comme cette fable monstrueuse du meurtre rituel. N'allez pas nous jeter à la tête des calomnies qui, si elles étaient dirigées contre vous, menaieraient vite leur auteur devant les cours de justice de ce pays, car vous avez l'avantage d'être au regard de la loi une personne qui peut souffrir et subir des dommages lorsqu'elle est diffamée (Cf. Lavergne contre La Patrie, C. S. M. 1913), tandis que nous, les juifs, comme race nous, n'avons aucun droit d'exercer un pareil recours (Cf. Ottenberg contre Plamondon, C. S. Q. 1913).

Vous affirmez dans votre journal que nous n'avons aucun droit à être respectés et que nous sommes bien présomptueux que de prétendre au respect de nos concitoyens. Là encore, cher monsieur Lavergne, votre «franc-parler» n'est pas en accord avec la vérité des faits. La Province de Québec, la première de toutes les possessions britanniques, a voulu accorder aux juifs des droits égaux à ceux de tous les citoyens. Ces droits leur furent conférés sous l'initiative de Louis-Joseph Papineau, votre prédécesseur dans le nationalisme canadien, — un nationaliste qui voulait faire du Canada une nation et non pas le réduire à l'état de province; un nationaliste qui voulait faire de ses concitoyens un peuple et non pas une secte.

Et enfin, pour terminer, je dirais peut-être encore à M. Lavergne: — Nous avons en ce pays, nous les juifs, des droits qui nous sont reconnus par les lois et nous sommes ici pour y rester. Nous augmentons en nombre et en richesse et nous augmentons malgré vous. Au lieu de vous opposer à l'inévitable au lieu de vous acharner sur nous, comme vous le faites, dans une guerre sans honneur comme sans espoir, que ne nous traitez-vous avec moins de rigueur, que n'apprenez-vous à nous mieux connaître? Nous y gagnerions certainement de part et d'autre, vous ne pouvez pas en douter. Libre à vous, si vous plaît, de repousser une fois de plus la main loyale que nous vous tendons; libre à vous de nous accabler de votre mépris une fois de plus: ce n'est pas ce qui nous empêchera d'avancer. — Mais vous-même, qu'y gagnerez-vous?...

LOUIS FITCH,

Avocat au Barreau de Montréal.

Around d'un anniversaire

(Suite de la 1ère page)

La paroi de l'Angleterre est évidente; elle peut tout de même s'expliquer. En 1813, le Canada lui était plutôt un embarras qu'autre chose; en retenir la possession équivalait tout au plus à se conserver un pied-à-terre pour le cas où elle pourrait entreprendre une campagne contre les États-Unis. Cet espoir était très actif en ce moment. Il lui fallait également une station maritime dans le nord américain, mais ce point était assez secondaire. Il y avait encore ceci: l'exemple de ses provinces de la Nouvelle-Angleterre ne serait-il pas suivi, un jour, par celles du Canada? Or, notre conquête lui avait coûté trop d'hommes, trop d'argent et d'ennuis pour qu'elle pût envisager de cœur gai ce renouvellement d'aventure. Et puis, encore, la bataille de Chateauguay n'eut jamais aux yeux de l'Angleterre l'ampleur que nous lui prétons: le point de départ d'un siècle de paix ininterrompue. Elle prévoyait encore moins les destinées de notre pays; elle savait seulement que nous lui serions une cause d'ennuis, de dépenses, sinon de choses plus graves. Ces ennuis étaient déjà plus qu'en germe; ils tournaient à l'acuité. Qui sait si les avisateurs du roi anglais n'avaient pas, à cette époque, l'opinion dédaigneuse de Voltaire sur nos quelques arpents de neige? Dès 1760, entendant parler de la défaite des Anglais par Lévis sous les murs de Québec, Walpole écrivait: «Quebec? Quebec! Who the deuce was thinking of Quebec? America was like a book one has read and done with; but here we are on a sudden reading our book backwards».

Il est bien pénible pour nous, qui croyons pieusement que notre pays est le nombril du monde, de soupçonner que l'Angleterre, une fois la France battue, humiliée et évincée du Canada, commença de considérer celui-ci «as a drug on the imperial market». Mais il en fut ainsi, paraît-il; et il ne faut pas trop s'étonner du peu de cas qu'elle fit de l'exploit de Chateauguay. Le jour où notre histoire ne sera plus rédigée d'après des formules consacrées, des ententes et des clichés, notre chauvinisme en subira bien d'autres.

On arrivera peut-être même à s'étonner que l'Angleterre se soit fendue d'une médaille à l'intention d'un héros qui lui avait,

conservé la grosse moitié d'un continent. Wolsey et Middleton, pour avoir étouffé des pseudo-rébellions, ont reçu beaucoup plus; c'est qu'ils accomplirent leurs prouesses alors que le Canada était passé du côté de l'Actif du Grand Livre impérial, et pour un gros chiffre.

Je me hâte, maintenant, vers la conclusion de cet article, déjà assez long, confessant ne voir dans l'exploit de Chateauguay qu'un résultat sans alliage: la réhabilitation de la milice canadienne-française. Elle était mal famée, cette milice, et ça datait de loin. De fait, si l'on réunit, pétrit et triture les propos, les faits, les correspondances, les mémoires, officiels ou non, qui s'y rapportent, on arrive à cette donnée: que la milice canadienne, de 1700 à 1760, fut plutôt un embarras; qu'en plusieurs occasions elle fut une cause de défaite et qu'on ne pouvait généralement pas compter sur elle. On la disait sortie, en grande partie, d'une classe si étrange que, à mon sens, la grande tâche des autorités de l'époque n'était pas tant de faire entrer un peu les sauvages dans la civilisation que d'empêcher certains Canadiens d'en sortir complètement. Ceux-ci, devenus coureurs des bois, traitants frauduleux, maris de sauvagesses, contrebandiers, débauchés d'eau-de-vie sans patente, étaient dénoncés par le clergé et les représentants de l'Etat. Forcés d'entrer dans la milice, ils n'étaient pas contrôlables, entamant l'action avant le commandement ou lâchant pied au moment où leur appoint était le plus urgent. En un mot, devenus à demi-indiens, ils avaient les qualités et surtout les défauts de l'homme des bois, combattant à leur manière, cruels, «scalpeurs», exigeants, ne marchant que sur promesse ou octroi de cadeaux. J'ai lu maints rap-

La Cigarette Egyptienne Parfaite

Maspero Frères

Caire, Egypte

No. 22, Bouts unis	10 pour 15c
No. 31, Bouts en liège	10 pour 15c
No. 37, Bouts unis	10 pour 25c
No. 41, Bouts unis	10 pour 50c

Les cigarettes Maspero sont universellement reconnues comme étant les Cigarettes Egyptiennes les plus parfaites sur le marché. Elles sont fumées dans l'univers entier.

ports faits à la cour de France, exposant ces faits. Il y avait, sans doute, de nombreuses exceptions.

Dieskan attribue sa défaite aux Canadiens et aux sauvages. Montcalm, écrivant à sa femme après Carillon, se réjouit surtout d'avoir vaincu sans les concours des Canadiens. Le gouverneur Vaudreuil, pourtant d'origine canadienne, met Montcalm en garde contre notre milice, qu'il donne comme ne valant rien dans les affaires sérieuses. Il est permis de croire que la haine du «régulier» contre le «volontaire», que l'antagonisme entre le Français et le Canadien sont pour beaucoup à l'origine de ces rapports et mémoires, ce qui ne laissait pas de mettre notre milice en mauvaise posture devant l'histoire.

Or donc, en 1812, à cause de ces faits et d'autres survenus depuis, notre milice ne jouissait d'aucun prestige, loin de là. A part d'être tenue en suspicion pour la loyauté, elle l'était pour la vaillance, l'habileté et l'esprit de discipline. L'exploit de Chateauguay la réhabilita. C'en est assez pour moi.

D'ARGENSON.

«...Et les dangers font mon bonheur»

J'ai fait trois fois le tour du monde
Et les dangers font mon bonheur.

Ainsi chante Henri dans les Cloches de Cornecille. Henri, bien souvent, n'a mé-

me jamais fait le tour de sa ville. Ce n'est pas comme notre ami Paturot, député de Maison-Rouge à Ottawa, qui, après avoir battu tous les États-Unis, du nord au sud et de l'est à l'ouest, vient hier même de partir pour Marseille et Tarascon. Ce n'est même pas comme moi. Sans avoir fait le tour du monde, j'ai beaucoup voyagé et, si mon parrain m'a appelé Pierre, la mouche me fait complètement défaut; j'ai vu l'Europe, les deux Amériques, l'Australie et un coin de l'Afrique. Jamais pourtant les dangers n'ont fait mon bonheur. Ce que j'aime au contraire par-dessus tout, c'est le voyage sur mer, mollement bercé par les flots, ayant devant moi leur bleu incomparable et, dans les oreilles, leur chanson monotone, mais toujours agréable. «C'est la course au lointain horizon, c'est le large, avec sa forte houle et son grand souffle amer, c'est l'ivresse d'aller sur cette vaste mer», comme l'écrivait feu M. Coppée dans un moment d'extraordinaire inspiration.—Par exemple, il me faut du confort: une bonne cabine, bien placée sur le pont, une vaste promenade, une compagnie agréable, des repas excellents. Et surtout, après les repas, il me faut, pour charmer mes loisirs, de la bonne lecture: revues, magazines, romans, poésies, essais de critique ou d'histoire, etc., etc. Les touristes trouveront en tout temps ces ouvrages, avec beaucoup d'autres choses encore, chez notre ami Fabribault, le populaire propriétaire de la Librairie Saint-Louis, rue Sainte-Catherine, 288-Est.

Théâtre Canadien - Français

Semaine du 3 novembre 1913

«LE SANG FRANÇAIS»

par MM. ALBERT LAMBERT et FERNAND MYNET

Mme Berthe Briant et toute la troupe

THEATRE NATIONAL

Semaine du 3 novembre 1913

«SA FILLE»

Comédie en 4 actes

par FELIX DUQUENEL et ANDRE BARDE

THEATRE DES NOUVEAUTES

(Direction PIERRE CHRISTE et ARMAND ROBI)

Semaine du 3 novembre 1913

«LE PETIT CAFE»

Comédie en 3 actes, par M. TRISTAN BERNARD

PLUMES-FONTAINES.—Pour un temps limité, nous offrons au prix uniforme de \$1.25, un choix considérable de Plumes-Fontaines. Modèles se vendant ordinairement depuis \$2.50 à \$5.00. Ces plumes sont en or de 14 carats et nous garantissons qu'elles donneront satisfaction. Sinon elles seront échangées, ou l'argent sera remboursé. Franco sur réception de \$1.25.

LECOURS & LANGTOT, pharmaciens,

Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine, Montréal. . .

Dr L. NOLIN TRUDEAU

CHIRURGIEN - DENTISTE

389 rue Saint-Denis

Téléphone: Est 3616

De 9 h. à 5 h. tous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 h. à 9 h. du soir.



L'ACTION est publiée par Jules Fournier, tous les samedis, à Montréal. Adresse pour la police: rue Saint-Gabriel, 72.